



**Perspectives nationales du café (PNC)  
par les pays Membres de l'OIC**

1. La Directrice exécutive invite les Membres de l'OIC à participer à la fourniture d'informations sur leurs marchés nationaux en fournissant une courte déclaration accompagnée d'une photo. La déclaration devra contenir des informations originales et, dans la mesure du possible, les perspectives de la situation de l'offre et de la demande à court et moyen termes. Une annonce sur les politiques et les législations peut également être incluse.
2. Le but de cette demande est d'accroître la participation des Membres à la fourniture des données économiques et statistiques publiées par le Secrétariat en ajoutant des informations uniques et exclusives au Rapport sur le marché du café diffusé auprès d'un large public de Membres, d'observateurs, d'abonnés et autres parties intéressées.
3. La Directrice exécutive invite les Membres à désigner un point focal par l'intermédiaire de leur contact désigné, qui fournira les informations susmentionnées. Cette possibilité peut être déléguée à une association nationale du café habilitée, à une agence de certification ou aux services statistiques ou économiques compétents.
4. Les PNC seront publiées dans le Rapport sur le marché du café, publication phare mensuelle de l'OIC d'analyse des événements récents de l'industrie mondiale du café.
5. La date prévue de publication des premières PNC est janvier 2023, et chaque mois, l'OIC laissera la scène à un pays Membre afin de mieux faire connaître les événements liés au café.
6. La publication des PNC se fera selon le principe du premier arrivé, premier servi, et les Membres sont donc encouragés à fournir leurs contributions au début ou à la fin de leurs années caféières respectives à [stats@ico.org](mailto:stats@ico.org).